Envoyé en préfecture le 19/05/2026
Reçu en préfecture le 19/05/2026
Publié le
ID : 022-938417060-20260428-DELIB2026_039M-DE

Val d'Arguenon

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 28 AVRIL 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt-huit avril, à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de VAL-D'ARGUENON, légalement convoqué le 16 avril 2026, s'est réuni dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Maxime LEBORGNE, Maire.

Etaient présents : Maxime LEBORGNE, Philippe PLARD, Pascale LEMEE, Vincent CHESNAIS, Aurélie RABAROT, Bernard CHRETIEN, Isabelle JOUFFE, Mickaël SEGUIN, Loïc REVEL, Christian GUILBERT, Michel RAFFRAY, Pierric LORY, Daniel LEVEQUE, Christian EON, Françoise LE ROUILLE, Laurence VERHAEGHE, Aurélie NICOLAS, Aurélie LEMARCHAND, Aurélie DUPAS, Armelle ROUXEL, Justine BELLENGER, Laëtitia LE BELLEGUY, Marylène MIZOULE, Hugues JOSSELIN, Dominique LEBARBIER, Céline SION et Antoine WIECKOWSKI, *formant la majorité des membres en exercice.*

Secrétaire de séance : Pascale LEMEE

DELIBERATION 039/2026 : VOTE DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS POUR 2026

Après en avoir délibéré, à la majorité, par 22 voix Pour et 5 abstentions (Mmes MIZOULE, LEBARBIER et SION et MM. JOSSELIN et WIECKOWSKI), le Conseil Municipal :

- **DECIDE d'accorder les subventions suivantes aux associations pour l'année 2026 :**

- WEST EMERAUDE BASKET	2 800 €
- VAFCP	2 000 €
- PAFC	3 000 €
- HERMINE BADMINTON	700 €
- HERMINE OMNISPORTS *(assurances)*	300 €
- PLUDUN'FETES	1 000 €
- ARBRES DE NOEL ECOLES *(5€ par élève)*	1 300 €
- APE ECOLE MAGELLAN *(reversement subvention classe de mer du Conseil Régional)*	5 700 €
- APE ECOLE MAGELLAN *(voyage scolaire)*	1 750 €
- APE ECOLE PLEVEN *(voyage scolaire)*	1 750 €
- OGEC ECOLE SJA *(voyage scolaire)*	1 500 €
- LISON LISETTE	800 €
- LE MARQUE PAGE	600 €
- COMITE DES FETES DE PLEVEN	1 000 €
- SOIREES ESTIVALES DE PLEVEN	800 €
- PLEV'ENVIE	250 €
- CHASSEURS DE PLEVEN	250 €
- LA FOURMILIERE & TDZ *(les Fourmis dans la Zik)*	450 €
- TDZ	500 €

Envoyé en préfecture le 19/05/2026
Reçu en préfecture le 19/05/2026
Publié le
ID : 022-938417060-20260428-DELIB2026_039M-DE

- CHATEAU DE LA HUNAUDAYE	150 €
- CENTRE EUGENE MARQUIS *(recherche contre le cancer)*	250 €
- HORIZON EMPLOI	80 €
- SECOURS CATHOLIQUE	100 €
- SECOURS POPULAIRE	100 €
- FRANCE A.D.O.T. 22	100 €
- LES RESTAURANTS DU CŒUR-MATIGNON	500 € *(bons d'achat)*
- FONDATION DE FRANCE	1 000 €
- SOLIDARITE PAYS DINAN BANQUE ALIMENTAIRE	100 €
- LA CROIX ROUGE	80 €
- LA PROTECTION CIVILE	80 €
- REVES DE CLOWN	200 €
- BEAUSSAIS SOLIDARITE	1 000 €
- GM ST POTAN TENNIS DE TABLE	100 €

- Et AUTORISE Monsieur le Maire ou Loïc REVEL, Maire délégué, à signer les documents relatifs à ces subventions.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits
Au registre suivent les signatures.

Pour extrait conforme.
Le Maire,
Maxime LEBORGNE

